

« Ces modifications augmenteront l'efficacité et la rentabilité de nos programmes, et permettront d'axer le soutien du gouvernement sur les petites entreprises, c'est-à-dire là où il est le plus nécessaire, a déclaré M. MacLaren. En outre, nos programmes commerciaux cadreront maintenant davantage avec la situation financière du Canada. »

Le Ministre a également fait valoir que d'autres recommandations du rapport de l'EPCI sont encore à l'étude, par exemple un meilleur soutien au financement des exportations, particulièrement pour les petites entreprises, et un renforcement du Service des délégués commerciaux.

- 30 -

On trouvera en annexe un document d'information expliquant les changements qui seront apportés aux programmes commerciaux du gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874